

Louvois, ministre directeur des armées, refusait de s'occuper du Canada. On connaît sa jalousie à l'égard de Colbert. Celui-ci résolut de créer un système militaire en Canada, aux frais du trésor des colonies, sans utiliser les "troupes de la marine" qui étaient sous sa direction. Il recruterait en France, on en ferait autant parmi nous, et la solde, l'armement, les habits seraient payés par Colbert et non pas Louvois. Les compagnies de 1670, 1671, étaient ainsi placées sous ce nouveau régime. J'observe que l'infanterie royale de France reçut pour la première fois des uniformes en 1670, mais il est douteux que les soldats de Colbert au Canada aient participé à ce changement. Le costume ordinaire des gens du peuple a dû continuer à servir dans ces "compagnies franches," c'est-à-dire indépendantes de tout régiment ou brigade de France.

Les arrangements faits avec les Iroquois en 1670 leur accordait la rivière Ottawa comme territoire de chasse, une concession énorme qui a lieu de nous surprendre. Dès l'année précédente ces Sauvages avaient formé aux environs de Kingston et Toronto aujourd'hui plusieurs bourgades dans l'intention évidente de s'emparer de la chasse du haut Canada et de vendre leurs pelleteries aux Anglais, Hollandais, etc., des bords de l'Atlantique. Depuis 1648 les Français ne retiraient aucune fourrure du haut Canada.

M. de Courcelles voulut reprendre possession en 1671 et, dans ce but, il leva, de sa propre autorité, un certain nombre de miliciens qui l'accompagnèrent à la baie de Kenté, sur le côté ouest du lac Ontario, pour faire voir aux Iroquois que la route du Saint-Laurent, malgré ses rapides et sa longueur, n'était pas un obstacle à rebuter les troupes. La corvée, ainsi appelée par les Canadiens, ne plaisait guère à ceux-ci—on y voyait trop le seul intérêt des marchands de pelleteries. Mobiliser en pleine saison d'été huit cents hommes, sans paie ni compensation, ne plaisait à personne, mais il fallait obéir en ayant l'air de croire que c'était un bon moyen pour former la milice à la vie militaire.

Le comte de Frontenac, arrivant l'automne de 1672 pour remplacer Courcelles, eut vite pris son parti sur l'ensemble des affaires, avec le conseil des gens qui s'y connaissaient, mais il rencontra le blâme du roi et nous allons voir comment il sortit de l'impasse en complétant l'organisation de la milice.

Les influences qui avaient fait nommer d'Aillebout gouverneur général en 1648 introduisaient l'élément de Montréal dans la direction de la colonie et pour la première fois (1648) on forma un conseil. Ce dernier demanda à chaque localité d'élire un syndic ou représentant pour s'entendre avec lui. Jusqu'à 1663 ce mode d'administration